

Communiqué de presse 1/1

Projet territorial d'accueil et d'intégration : la Ville s'engage

Depuis de nombreuses années, Mantes-la-Jolie constitue un territoire d'intégration. La ville participe activement à l'intégration des primo-arrivants et soutient les actions d'intégration socio-linguistiques. La municipalité porte une coordination linguistique et organise des actions d'apprentissage de la langue française avec des associations mantaises.

Cette action locale va être aujourd'hui renforcée, et s'inscrira dans un partenariat étroit avec les services de l'Etat.

- Le Projet territorial d'accueil et d'intégration va être défini autour de l'axe de la **maîtrise de la langue française et de l'accès à la formation et à l'emploi**.

- Par le biais de son programme « Intégration et accès à la nationalité française », la Direction Départementale Emploi, Travail et Solidarités s'engage à **soutenir financièrement** la coordination linguistique portée par la commune de Mantes-la-Jolie, ainsi que les actions portées par les associations oeuvrant pour l'intégration des primo-arrivants.

- Mise en place d'un **parcours personnalisé** qui s'appuie sur une organisation collaborative et coordonnée à Mantes-la-Jolie, le tout dans la continuité de la labellisation « Ville apprenante ». Ainsi, la ville s'engage à présenter aux étrangers nouvellement admis au séjour les services publics présents sur son territoire, à soutenir ses résidents par un accompagnement adapté dans leurs démarches, à proposer un accompagnement personnalisé dans l'apprentissage du français.

- **Favoriser l'insertion professionnelle** grâce à la signature d'une convention entre la mission locale, pôle emploi, l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) et l'Etat afin de rendre efficient le dispositif d'apprentissage de la langue française.

- **Le Comité de pilotage du projet territorial évaluera et fixera annuellement les objectifs** communs à la coordination linguistique et aux acteurs associatifs. Ce comité, réunissant la Préfecture, l'OFII, la ville de Mantes-la-Jolie et les associations partenaires se réunira au moins deux fois par an pour entendre les bilans de l'année et fixer les objectifs de l'année, mais aussi pour partager l'évaluation de la qualité des services et les avis sur les demandes d'accompagnement financier des acteurs locaux.

« Je suis très fier que Mantes-la-Jolie soit la première ville des Yvelines à s'engager dans ce Projet territorial d'accueil et d'intégration. La maîtrise de la langue française est le sésame indispensable à l'intégration et donc, à l'accès à l'emploi. Je remercie aussi nos partenaires associatifs sans qui rien ne serait possible », confie le maire, Raphaël Cognet.

Les partenaires : Croix-Rouge, KJPF, Le Chaplin, SSAAD, IDEV, les Centres de Vie Sociale.